

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la délibération
15	15	11

Séance ordinaire du Lundi 14 décembre 2015

Date de la convocation : 0512/2015

Affichage du 15/12/2015
Au 16/01/2015

L'an deux mil quinze et le lundi quatorze décembre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard KALCH : **Maire**

Présents : Yannick EON, Fabrice TISSERAND, Jean-Marc NOBLET, Gérard LEVY, Sébastien ELOI, Rachel KLEIN-DORMEYER, Caroline MOUTIER, Ronald STIBLING, Pascale RIEDINGER, Jonathan KAISER.

Absents excusés : Hervé NIVA, Pascal DIEMER, Pascale WEISSENBACH, Guillaume DUMONT.

Ordre du jour	
Numéro et objet de la délibération	
01	Schéma départemental de la coopération intercommunale
02	Modification des statuts du Syndicat des Eaux de Winstersbourg
03	Décision modificative n° 03/2015
04	Divers et communications

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2015

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

/

Objet de la délibération

N°01 - SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le maire expose au Conseil les grandes lignes du projet arrêté par Le Préfet. Ce projet laisse la communauté des communes du Pays de Phalsbourg en l'état puisqu'elle comporte plus de 15 000 habitants. A cet égard, cette intercommunalité et les communes qui la composent n'ont aucune obligation de prendre une délibération. Cependant, deux éléments incitent à mener, pour le moins une réflexion, voire à prendre une délibération :

- La communauté de communes de Sarrebourg Moselle Sud et sa ville centre proposent de réunir l'ensemble de communautés de communes de l'arrondissement en une seule communauté d'agglomération
- La communauté des communes de la vallée de la Bièvre a, à la majorité absolue, demandé son rattachement à la communauté des communes du Pays de Phalsbourg.

Le maire explique au Conseil la teneur des débats tenus lors du conseil communautaire du mercredi 9 décembre et qui s'est soldé par un double vote :

- Le conseil communautaire a rejeté le principe d'une communauté d'agglomération par 35 voix contre 09.
- Le conseil accepte, par 34 voix contre 09 et 1 abstention, l'extension du périmètre communautaire à tout ou partie des communes de la communauté de la vallée de la Bièvre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Henridorff valide le projet du Préfet tout en admettant l'extension du périmètre de la communauté des communes du Pays de Phalsbourg aux communes de la vallée de la Bièvre ou à toute autre commune, remplissant les conditions de continuité territoriale, qui en exprimerait le souhait.

/

Objet de la
délibération

N° 02 - MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DES EAUX DE WINTERSBOURG :

La Commune de HENRIDORFF membre du Syndicat des Eaux de Wintersbourg,
Vu la rédaction de l'article 2 des statuts annexés :

Article 2 : Compétences du syndicat :

- Compétence obligatoire 1 : Eau : Captage, traitement et distribution et vente d'eau
- Compétence optionnelle 2 : Assainissement collectif : collecte, transport et traitement des eaux usées
- Compétence optionnelle 3 : Assainissement non-collectif : recensement des installations, contrôle du fonctionnement (SPANC)

Vu la délibération en date du 21 novembre 2015 du Comité Syndical du *Syndicat des Eaux de Wintersbourg*, qui a décidé la modification de l'article 2 des statuts du Syndicat des Eaux de Wintersbourg *selon les termes suivants* :

Article 2 : Compétences du syndicat :

- Compétence obligatoire 1 : Eau : Captage, traitement et distribution et vente d'eau
- Compétence optionnelle 2 : Assainissement collectif : collecte, transport et traitement des eaux usées
- Compétence optionnelle 3 : Assainissement non-collectif : **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la modification de l'article 2 des statuts, proposée et votée par le Comité Syndical du Syndicat des Eaux de Wintersbourg, lors de sa réunion du 21 novembre 2015 selon la nouvelle rédaction ci-dessus ;

Après délibération, le Conseil Municipal de HENRIDORFF donne un avis favorable à cette modification des statuts du Syndicat des Eaux de Wintersbourg.

/

Objet de la
délibération

N° 03 - DECISION MODIFICATIVE N° 03/2015 :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, les modifications budgétaires suivantes

Budget M14 - Section d'investissement :

Opération n° 172 - Mise en conformité des bâtiments communaux

- Compte 2313 : Construction + 4 000,00 €

Opération n° 177 - Plan Local d'Urbanisme

- Compte 2031 : Frais d'études - 4 000,00 €

/

Divers et communications :

1. Dossier AMITER : Intervention de M. Patrick REICHHELD en début de séance pour le dossier de subvention «AMITER»
2. Etude assainissement : les questionnaires sur le système d'assainissement des administrés seront distribués et seront à déposer à la mairie pour le 04 janvier 2016.
3. Contrats téléphone : La commune à résilier ses abonnements téléphoniques et internet auprès de NETCOM pour rejoindre la société NOREST TELECOM.
4. Copieur : le tambour de l'ancien photocopieur de la salle de réunion de la mairie devrait être changé. Le devis de la société RICOH s'élève à 748,00 € H.T. Après discussion, les élus refusent d'engager des frais dans cette machine et décide de ne pas donner suite à l'offre de la société RICOH.

La séance a été levée à 22 heures 15.

EMARGEMENTS

KALCH Bernard, Maire :	EON Yannick, 1er Adjoint :	TISSERAND Fabrice, 2 ^{ème} Adjoint :
NOBLET Jean-Marc 3 ^{ème} Adjoint :	LEVY Gérard, Conseiller :	KLEIN-DORMEYER Rachel, Conseillère :
NIVA Hervé, Conseiller : Absent excusé	RIEDINGER Pascale, Conseillère :	ELOI Sébastien, Conseiller :
STIBLING Ronald : Conseiller	DUMONT Guillaume, Conseiller : Absent excusé	DIEMER Pascal, Conseiller : Absent excusé
MOUTIER Caroline, Conseillère :	WEISSENBACH Pascale, Conseillère : Absente excusée	KAISER Jonathan, Conseiller :

